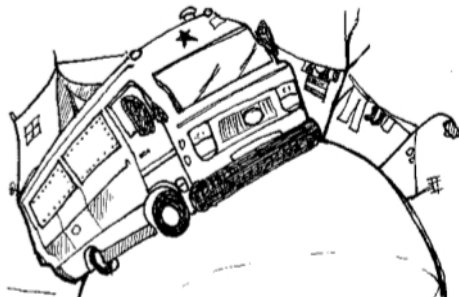




## Déjà 14 jours de grève de la faim pour faire entendre une évidence

*Depuis deux ans, suite à un arrêt maladie puis un licenciement, Éric a choisi de vivre toute l'année dans un camion qu'il a aménagé confortablement. Répondant à ses besoins résidentiel et professionnel, il ne souhaite ni ne peut changer d'habitat actuellement.*

*Ce choix a été fait pour répondre à la nécessité d'habiter la mobilité, en fonction des boulots qu'il est obligé d'aller chercher à gauche et droite.*



*Des nouvelles normes imposées par le contrôle technique l'obligent à mettre son camion à la casse, mais il a décidé, pour lui et toutes les personnes concernées, de ne pas baisser les bras.*

**Il n'est pas seul dans ce cas :** travailleurs-euses précaires, intérimaires, saisonnier-ères, retraité-es, étudiant-es, intermittent-es, traveller's, voyageurs-ses... le nombre de personnes dont l'habitat mobile et le mode de vie est directement mis en danger par la réforme du contrôle technique, mise en application ce mois de mai 2018, est considérable.

On hésite à convoquer les chiffres qui rendraient compte du phénomène. La "vulnérabilité de masse" se développe et il est devenu impossible pour beaucoup de se loger, de trouver un travail stable et d'assurer sa subsistance.

Depuis trente ans, tandis que s'impose un chômage élevé, se développent un salariat précaire, aux temps contraints et morcelés, la mobilité pour tou-te-s promue impliquant de se déplacer pour suivre les opportunités d'emploi. L'évolution du marché du travail aussi bien que la crise du logement jettent sans cesse des gens sur les routes, générant au passage des formes nouvelles de nomadisme résidentiel.

Sans cesse suspecté-es de contrevenir ou de troubler l'ordre public, les occupant-es de résidences mobiles doivent aujourd'hui se confronter à de fallacieuses normes de sécurité qui peuvent les priver à la fois de mobilité, de leur logement et de leur revenu.

Lundi 18 juin à 15h30, Éric, assisté de son comité de soutien, a été écouté par le député LREM Bertrand Sorre. Voici un résumé de la rencontre :

Il fait part de sa **peur de se retrouver à la rue**, de faire partie des SDF qui meurent de froid l'hiver, de son **inquiétude** pour les autres personnes prochainement victimes de la réforme : les gens susceptibles de **perdre leur emploi** car ils ne pourront plus utiliser leur véhicule pour aller travailler. Éric explique comment le contrôle technique risque **d'engendrer une paupérisation** et d'envoyer beaucoup de gens à la rue.

Bertrand Sorre s'engage à **appeler le préfet**, parle d'une volonté de sécuriser (grâce au CT), il dit qu'il contactera également le **ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales**.

« Il y a plein de cas comme vous » dit Bertrand Sorre, ce qui laisse à penser que bon nombre d'élus sont au courant des risques d'exclusion et du désastre social qu'engendre ce nouveau contrôle technique. Le député s'engage également à exposer le cas d'Éric sur le **site de l'assemblée nationale**, sur le **journal officiel** et indique qu'il fera part des réponses à l'intéressé.

**Suite à cet échange, Éric maintient sa grève de la faim jusqu'à la réponse de Bertrand Sorre, promise d'ici jeudi 21 juin, lui permettant d'obtenir une solution pour conserver son véhicule aménagé.**

**A l'appui, Halem appelle toutes les associations et les instances qui s'inquiètent de graves répercussions économiques et sociales au plan national, à rejoindre les associations d'usagers. Il s'agit de venir en soutien à toutes les personnes qui encourent là une grave atteinte à leurs droits au logement et à la mobilité professionnelle.**

**Nous demandons :**

- Une réponse rapide de la préfecture, du fait de l'urgence sociale, et une table ronde pour discuter des points suivants et trouver des solutions au plus vite.
  - Une indemnité allouée à l'aménagement des VASP pour les personnes dont c'est la résidence principale, sur le modèle du Fonds de Solidarité Logement.
  - L'exonération du coût de l'homologation par la DREAL, pour les petits revenus, les travailleurs précaires et temporaires, les bénéficiaires des minimas sociaux...
  - Une prime à la mobilité pour les personnes devant se déplacer pour chercher du travail loin de leur domicile.
  - Une aide à l'énergie comme tout le monde.
  - Le retrait des points considérés comme « défaillances techniques » sur tous les véhicules et ne mettant personne en danger.

**Nous invitons toutes les personnes qui se sentent concernées, de près ou de loin, par le sujet (les habitants mobiles, les saisonniers, les artisans, les garagistes, les techniciens contrôleurs, les familles, les amis, les voisins, les sympathisants...) à interpeller leurs députés, afin que ceux-ci prennent la mesure de la situation et prennent en compte les dizaines de milliers de personnes qui vont être gravement touchées par les nouvelles directives du contrôle technique, économiquement pour certains, allant jusqu'à se retrouver complètement à la rue pour d'autres.**

Contacts :

Clément DAVID : 06 30 94 85 71  
Paul LACOSTE : 06 18 94 75 16

clement.david@halemfrance.org  
paul.lacoste@halemfrance.org